



MUNICIPALITÉ
DE VÉTROZ

Route de l'Abbaye 31 | 1963 Vétroz | Tél. 027 345 37 70 | Fax 027 345 37 71 | www.vetroz.ch

Groupe Alternative Vétrozaine
Mme Helen Minguely

1963 Vétroz

Dossier traité par :

Fabien Papilloud

079 710 55 55

fabien.papilloud@vetroz.ch

Vétroz, le 19 décembre 2023

Réponse au postulat « pour une facilitation de l'accès au chauffage à distance », accepté en séance du Conseil général du 19 juin 2023

Madame la Cheffe de Groupe,

Nous nous référons à votre postulat cité en titre qui a fait l'objet d'une analyse attentive de la part du Conseil municipal. Dans ce contexte, vous trouverez ci-après, dans le délai réglementaire de 6 mois, son rapport avec des conclusions (art. 37 du Règlement du Conseil général).

L'Exécutif souhaite faciliter au maximum l'accès au chauffage à distance. Pour ce faire, il souhaitait adapter cet été déjà l'annexe du Règlement sur l'énergie renouvelable pour y introduire une subvention forfaitaire par bâtiment et d'un montant par m2 SRE (max CHF 10'000.). Cependant et selon les spécialistes consultés, le Conseil municipal n'a pas la compétence d'adapter l'annexe du règlement précité. Ainsi, l'Exécutif poursuit, en collaboration avec le délégué à l'énergie, la révision complète du règlement. Ce dernier devrait être soumis au Législatif durant le premier trimestre 2024.

En parallèle, le Conseil municipal s'est approché d'EcoEnergy Valais pour le rachat du réseau de chauffage à distance. A l'heure actuelle, la Municipalité est toujours dans l'attente d'une offre. En fonction du prix, le rachat pourrait être financé en collaboration avec Innergia Group SA sous réserve de la validation de leur modèle. Le rachat du réseau permettrait d'accélérer son déploiement et de négocier des tarifs de gros pour l'achat de l'énergie produite par l'usine d'EcoEnergy Valais et ainsi proposer les meilleurs tarifs possibles aux habitants de notre commune.

A la lecture de ces lignes, vous comprendrez que la Commune s'engage activement pour faciliter de l'accès au chauffage à distance.

Veuillez agréer, Madame la Cheffe de Groupe, nos salutations distinguées.

Municipalité de Vétroz

Le Président
Olivier Cottagnoud

Le Secrétaire
Bertrand Fontannaz

Copie à : M. Pierre-Michel Venetz, Président du Conseil général, 1963 Vétroz